

# Annonces légales et judiciaires

Par arrêté interministériel du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, le tarif annuel est fixé à 1,91 euro le mm colonne et tous les avis de constitution de société sont soumis à forfaitisation. Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.



## APPEL À CANDIDATURES - SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**AP 26 20 0198 HS** : superficie totale : 5 ha 82 a 22 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : CREPOL (5 ha 82 a 22 ca) ZB- 73[55]. Zonage : CREPOL : A - N - Libre

**AP 26 20 0199 JMC** : superficie totale : 5 ha 88 a 74 ca dont 6 a 41 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : oui en partie. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : CHARPEY (4 ha 85 a 79 ca) K- 3- 38 ZK- 12(A)- 12(B)- 16(J)- 16(K) ZK- 26. SAINT-VINCENT-LA-COMMANDERIE (1 ha 02 a 95 ca) ZC- 93[66]. Zonage : CHARPEY : A - N SAINT-VINCENT-LA-COMMANDERIE : CN - Occupé mais bail résilié dans l'acte de vente

**AS 26 21 0010 MV** : superficie totale : 3 ha 67 a 60 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : LORIOL-SUR-DROME (3 ha 67 a 60 ca) ZO- 124[122](A)- 124[122](B) ZY- 351[267]. Zonage : LORIOL-SUR-DROME : A - Loué sur une partie de la surface

**XA 26 21 0014 PV** : superficie totale : 9 ha 41 a 36 ca dont 4 ha 55 a 47 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : LA GARDE-ADHEMAR (9 ha 41 a 36 ca) E- 272(A)- 272(B)- 273- 274- 275(A)- 275(B)- 276- 277(A)- 277(B)- 277(C) F- 167- 185- 187- 201- 202 F- 205- 207 F- 364[186]. Zonage : LA GARDE-ADHEMAR : A-N - Libre

**AS 26 21 0011 PV** : superficie totale : 4 ha 62 a 99 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : ROUSSET-LES-VIGNES (4 ha 62 a 99 ca) D- 587- 589- 601- 602 D- 672[609] D- 854[586]- 856[588]- 858[590]- 859[603]- 861[600] D- 863[610]- 866[604]- 867[605]. Zonage : ROUSSET-LES-VIGNES : SD - Libre

**XA 26 21 0016 PV** : superficie totale : 39 a 35 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : TULETTE (39 a 35 ca) D- 7. Zonage : TULETTE : A-N - Libre

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **18/02/2021** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer [www.safer-aura.fr](http://www.safer-aura.fr), soit par mail à [direction26@safer-aura.fr](mailto:direction26@safer-aura.fr) (voir par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 - Tél : 04.75.41.51.33. Mail : [direction26@safer-aura.fr](mailto:direction26@safer-aura.fr). CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 Janvier 2021, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée aux caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **E6 CONCEPT** ; Capital : 8000 euros divisés en 800 actions de 10 € chacune entièrement libérées. Siège : Route de Faveyrolles - Château de Faveyrolles - 26700 PIERRELATTE. Objet : Etudes, fabrication, location de robots à usage domestique, professionnel et de loisir, développement d'activités de loisirs et toutes activités connexes. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce de Romans. Président : Madame Mathilde DECORME demeurant Place Fontvieille Rue du Pigeonnier 30200 SAINT GERVAIS est désigné en qualité de Présidente non associée pour une durée indéterminée. Cession d'actions : Les actions sont transmissibles à l'égard de la société et des tiers par virement de compte à compte ; les transferts de toute nature d'actions s'opèrent au moyen d'un ordre de mouvement de compte à compte et sont inscrits sur le registre des nouveautés de titres. Toute transmission et cession d'actions même au profit d'un associé ou du conjoint d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Admission aux assemblées et droits de vote : Les associés sont réunis en assemblée sur convocation du président. L'auteur de la convocation choisit le mode de convocation qu'il considère le mieux adapté et fixe l'ordre du jour ; il donne connaissance aux associés par tout moyen approprié des résolutions devant être prises. L'assemblée est réunie au siège social ou en tout autre lieu, suivant les indications figurant dans la convocation. Le délai entre la convocation et la tenue de l'assemblée est de huit jours. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital social qu'elles représentent. Tout associé non présent physiquement peut exercer son droit de vote par un mandataire ainsi qu'il est indiqué à l'article 19.

La présidence.



### CAFE LE TO-NO

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 2 000 euros. Siège social : 64 Rond-Point Charles de Gaulle 26130 MONTSEGUR-SUR-LAUZON. Siège de liquidation : chez M. Thomas RAYMOND 2867 route de Nyons 26790 TULETTE 845 129 659 RCS ROMANS L'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Thomas RAYMOND, demeurant 2867 route de Nyons 26790 TULETTE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de ROMANS, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Etude de Maître Florian SAINT-DIZIER, Notaire à MONTMEYRAN (Drôme), 8 Grande Rue

### Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Florian SAINT-DIZIER, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à MONTMEYRAN, 8, Grande Rue, le 28 janvier 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Dénomination sociale : **SCI Fabricclair**. Siège social : CREST (26400), 26 rue de la République. Durée : 99 années. Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 €). Cession : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est Madame Claire MANGENOT, demeurant à EURRE (26400) 1645 A route des payots. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROMANS-SUR-ISERE (Drôme).

Pour avis Le notaire.

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24 janvier 2021, à ROCHE SAINT SECRET BECONNNE. Dénomination : **HELA 26**. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 345, chemin de la Vierge, 26770 Roche St Secret Beconnne. Objet : Acquisition, administration, gestion par location de biens ou droits immobiliers. Durée de la société : 99 années(s). Capital social fixe : 500 euros Montant des apports en numéraire : 500 euros. Cession de parts et agrément : Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous seing privé, et ne sont opposables à la société qu'après signification ou acceptation (art. 1690 Code civil). Elles ne sont opposables aux tiers que lorsqu'elles ont de surcroît été publiées par le dépôt en annexe au R.C.S. compétent d'une copie authentique de l'acte de mutation ou d'un original s'il est sous seing privé. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Gérant : Madame Héloïse PUTOUD, demeurant 345, chemin de la Vierge, 26770 ROCHE SAINT SECRET BECONNNE La société sera immatriculée au RCS de Romans.

Héloïse PUTOUD

### AVIS DE CONVOCATION

Les associés de la société coopérative agricole « **CAVE COSTEBELLE** » 386 Avenue de Provence 26790 TULETTE RCS de Valence TGI N°301.193.546 sont consultés dans le cadre d'une Assemblée générale Ordinaire et Extraordinaire par voie de consultation écrite conformément aux dispositions des ordonnances N°2020-460 du 22/04/2020 et N° 2020- 1614 du 18/12/2020 dans le cadre de la pandémie Covid-19, le 25 février 2021 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

#### Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport moral et d'activité du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31/07/2020
- Consultation des comptes annuels clos au 31/07/2020
- Rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes annuels arrêtés le 31/07/2020
- Quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Renouvellement partiel des administrateurs
- Fixation de l'indemnité globale aux administrateurs
- Constatation de la variation du capital social
- Questions diverses

#### Assemblée Générale Extraordinaire

- Mise en conformité des statuts avec l'arrêté du 20 Février 2020. JO du 25/02/2020
- Modifications diverses et mise en conformité des statuts
  - Les adhérent(es) désireux de se porter candidat au sein du conseil d'administration sont priés d'en faire la demande dix jours francs avant l'Assemblée Générale auprès de la cave par lettre recommandée avec accusé de réception (Art 22 des statuts)
  - Les comptes de la SCA Cave Costebelle sont à votre disposition pour consultation au siège de la coopérative à partir du 15e jour précédant l'Assemblée Générale (Art 35 des statuts).

Pour la cave COSTEBELLE,  
Le Président Michel BELLIER

#### Société Coopérative Agricole

### Cave de ST PANTALEON

#### LES VIGNES

1 Route de Nyons 26770 ST PANTALEON  
LES VIGNES Siret 301 169 546 000 19  
N° Agrément 1102B

Chère Coopératrice, Cher Coopérateur, Cette annonce légale annule et remplace la précédente parue dans le journal l'Agriculture Drômoise n° 2485 du 7/01/2021

Dans sa séance du 11 janvier 2021, le conseil d'administration a décidé de ne pas maintenir l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire en présentiel du 27/01/2021, mais d'avoir recours à une consultation écrite dont le dépouillement aura lieu le 24/02/2021.

L'ordre du jour à caractère ordinaire et extraordinaire ainsi que les dispositions légales et statutaires restent inchangés

Le Président Jean François JULIAN

Aux termes d'un acte SSP du 15/01/2021, enregistré au S.P.F. et de l'enregistrement de VALENCE 1, le 22/01/2021, dossier 2021 00006484, Ref. 2604P01 2021 A 00229, la Sas « **ERMANIOL** », au capital de 100.000 €, sise 85 rue de Clignancourt 75018 PARIS, 539 757 427 RCS PARIS, représentée par la SELAFA MJA en la personne de Maître Valérie LELOUP THOMAS, Mandataires Judiciaires au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises sise 102 rue du Faubourg Saint Denis - 75479 Paris, a cédé à la SAS « **EK RETAIL** » au capital de 1.000 €, sise 52 avenue Kléber - 75016 Paris, 844 988 683 RCS PARIS, un fonds de commerce de « prêt à porter pour hommes chaussures et accessoires », connu sous l'enseigne « CHARLES LE GOLF » et exploité au Centre Commercial « **MARQUES AVENUE** » - 60 avenue Gambetta - 26100 Romans sur Isère. La date d'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 10/06/2020, moyennant le prix principal de 12.000 €. La présente cession intervenant dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire, il ne sera pas fait d'élection de domicile pour la réception des oppositions, les créanciers ayant déjà été invités à déclarer leur créance entre les mains de la SELAFA MJA.

### BONNET-WENDER-JULIEN-GONZALES

SCM au capital de 400 €  
Siège social : 102 Rue des Chabottes  
26320 ST-MARCEL-LES-VALENCE  
449 606 300 RCS ROMANS

L'AG Mixte du 14/01/2021 a nommé Sophie CORNUT, demeurant 55 All de l'Ancien Canal 26320 ST MARCEL LES VALENCE, en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de Vincent JULIEN et a décidé de remplacer à compter du 14/01/2021 la dénomination sociale SCM BONNET-WENDER-JULIEN-GONZALES par SCM CABINET INFIRMIER SAINT MARCEL, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Modification sera faite au GTC de ROMANS.

### AVIS DE MODIFICATIONS

SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE. Sigle : SAEM. Nom commercial : **IN SITU**. Société Anonyme au capital de 4 874 886 €. Siège social : 16 rue Georges Bizet - 26000 Valence. 437 070 741 RCS ROMANS

Suivant procès-verbal en date du 17/01/2020, le Conseil d'administration a pris acte de la nomination par l'administrateur « CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS » de son nouveau représentant permanent au Conseil d'administration de la société IN SITU, à savoir : Monsieur Hubert ROCHE demeurant au 4 rue de la Part Dieu à Lyon 69003 en remplacement de Monsieur Christian PASCAULT.

Confiez-nous la publication de vos annonces légales  
[legales@agriculture-dromoise.fr](mailto:legales@agriculture-dromoise.fr)

Bouclage le mardi 17 h  
Parution le jeudi